

# La guerre d'Algérie : 40 ans après, est-ce encore trop tôt ?

Djilali Hadjadj

On dit que la vérité n'est pas toujours bonne à dire et surtout pas à accepter. Il y en a qui cherchent à l'étouffer d'une façon ou d'une autre mais tôt ou tard, elle finit par percer, ne fût-ce que pour hanter notre esprit ou troubler notre conscience. Qui aurait pensé, même si beaucoup l'espéraient, qu'un jour il y aurait des témoignages publics sur la guerre d'Algérie, constituant ainsi peut-être le début de la guérison de la plaie historique ?

« En ce début du XXème siècle, la République française s'honorerait à assumer son histoire, à intégrer dans la mémoire nationale, un passé trop longtemps occulté et à contribuer ainsi à la réconciliation entre les peuples algérien et français ». Ces propos ont été tenus le 23 janvier dernier à l'Assemblée nationale française par M. Jacques Floch, Secrétaire d'Etat à la défense, chargé des anciens combattants. Les députés français venaient de voter un projet de loi, 278 voix contre et 204 voix pour, visant à faire du 19 mars (date qui en 1962 mettait fin à la guerre d'Algérie) une « journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ».

Mais cette loi ne serait pas adoptée car ses auteurs s'étaient fixés une proportion des deux-tiers de voix favorables, qui n'a pas été atteinte. Pour les députés de droite qui ont tous voté contre, ils considèrent par la voix d'un des leurs, M. Claude Goasguen, que « si ce texte était voté, on aurait l'impression qu'une moitié des français appelle à cette journée du souvenir, contre une autre ». Selon lui, « il est normal que les Algériens célèbrent ce qui pour eux est une victoire ; il est normal que les Anglais donnent le nom de Waterloo à une gare de Londres. A l'inverse, on ne peut reprocher aux Allemands de ne pas célébrer le 8 mai où l'Allemagne a été vaincue, même s'il s'agissait d'une victoire sur les nazis » ! Mais il y eut quand même à droite une voix discordante, pour dire que « la référence au 19 mars tend à s'imposer comme une date historique ? Il ne faut pas confondre commémoration et célébration. Il ne s'agit pas de consacrer la victoire des uns ou la défaite des autres ».

Ce 23 janvier à l'Assemblée nationale française, une intervention a cependant marqué les esprits, et fera date dans l'hémicycle. Celle de M. Jean-Paul Durieux, député socialiste de Meurthe-et-Moselle : « Le 19 mars est une date que l'histoire imposera de toute façon et nous n'y pouvons rien. On ne se recueille jamais aussi bien que lorsqu'on étreint par la douleur. Le Lorrain que je suis sait que rien n'est plus fort que de se retrouver, épaule contre épaule, les ennemis de février 1916 au pied de l'ossuaire de Douaumont. En choisissant la date du 19 mars, nous faisons nôtres les cimetières abandonnés d'Algérie. Nous faisons nôtres les destins déchirés de ceux qui ont été amenés à quitter cette terre ».

A travers cet échec législatif, le geste enfin accompli de réconciliation, d'apaisement, de vérité et de justice, est différé, reporté à plus tard.

Ce qui devait faire l'uvre de pédagogie, notamment à l'intention des jeunes générations, n'est pas encore accepté par toute la représentation française. « Il ne s'agit pas de faire l'impasse sur les souffrances et les traces indélébiles laissées par la guerre, mais au contraire de les sublimer dans le rituel républicain d'une commémoration officielle, de sortir de l'enfermement des traumatismes individuels pour faire en sorte que la nation tout entière assume, dans sa mémoire collective, la guerre d'Algérie », selon M. Jacques Floch, toujours à l'Assemblée nationale.

Les opposants à ce projet de loi ne l'entendront pas de cette oreille. C'est dire, que pour nombre de français, notamment ceux qui ont été d'une façon ou d'une autre, étroitement mêlés à la guerre d'Algérie, ce qu'ils appellent cette « plaie historique », n'est pas près

d'être cicatrisée.

## La guerre coloniale

Faisons un retour en arrière de près de 170 ans. Nous sommes en 1833. La France a commencé à coloniser l'Algérie depuis trois ans. Nous ne reviendrons pas sur la légende du coup de l'éventail ? qui aurait donné le Dey d'Alger au consul de France, quelques années auparavant, pour expliquer et justifier l'expédition française en Algérie, légende reprise d'ailleurs dans les manuels d'histoire et enseignée sur les bancs de l'école !

La guerre coloniale fait rage. Le gouvernement français multiplie les commissions d'enquête sur le terrain, en Algérie. Nous avons trouvé les traces de l'une d'entre elles dont nous livrons un extrait de son rapport de mission :

« ?Nous avons réuni au domaine les biens des fondations pieuses, nous avons séquestré ceux d'une classe d'habitants que nous avons promis de respecter? Nous nous sommes emparé des propriétés privées sans indemnités aucune ; et, de plus, nous avons été jusqu'à contraindre des propriétaires, expropriés de cette manière, à payer les frais de démolition de leurs maisons et même d'une mosquée.

Nous avons profané les temples, les tombeaux, l'intérieur des maisons : asile sacré chez les musulmans. Nous avons massacré des gens porteurs de sauf-conduits ; égorgé sur un soupçon des populations entières, qui se sont ensuite trouvées innocentes ; nous avons mis en jugement des hommes réputés saints dans le pays, des hommes vénérés, parce qu'ils avaient assez de courage pour venir s'exposer à nos fureurs, afin d'intercéder en faveur de leurs malheureux compatriotes ; il s'est trouvé des hommes pour les condamner, et des hommes civilisés pour les faire exécuter. »

Ces révélations, à l'actif de représentants officiels de la puissance coloniale, furent parmi les toutes premières. Beaucoup d'autres suivirent, de chefs militaires français qui s'enorgueillirent de leurs faits d'armes jalonnés de massacres à grande échelle, indescriptibles, tous aussi horribles les uns que les autres, au nom d'une mission de pacification !

La guerre d'Algérie, de 1954 à 1962, fut des plus atroces. Il a fallu attendre l'année 1999 pour voir le Parlement français, dans un vote unanime, substituer officiellement le terme de guerre à la formule d' « opérations de maintien de l'ordre ». Il y a encore beaucoup de divergences sur les statistiques qui ont marqué cette guerre. On considère aujourd'hui en France, que six millions de personnes ont une partie de leur vie liée à l'Algérie : aux pieds-noirs s'ajoutent les harkis, les Algériens et les Français qui ont milité aux côtés du FLN, sans oublier les descendants de ces populations. Concernant les appelés, deux millions de Français ont effectué leur service militaire en Algérie entre 1955 et 1962. Au plus fort de la guerre, 400 000 militaires français, dont 80% d'appelés, sont présents sur le terrain. Des Algériens ? 40 000 appelés, 20 000 engagés et 58 000 harkis en 1962 ? combattent du côté français.

De lourdes polémiques entourent la question du bilan de la guerre d'Algérie. Côté français, les pertes militaires s'élèveraient à près de 25 000 morts, auxquels s'ajoutent 65 000 blessés et 485 disparus. Le nombre de civils français d'Algérie victimes de la guerre serait de 2 788 tués, 7 541 blessés et 875 disparus. En ce qui concerne les harkis, tués au combat ou juste après l'indépendance, les chiffres connaissent des écarts énormes : entre 30 000 et 150 000 morts. Du côté algérien, les chiffres officiels se résument à la formule mythique « d'un million et demi de martyrs », bilan estimé par la France à 200 000 morts, en fait très en deçà de la réalité, alors que des recherches menées par des historiens suggèrent une moyenne de 500 000 morts.

En France, il a fallu près de 40 ans après la fin de la guerre d'Algérie pour que les langues commencent à se délier. Pendant très longtemps, ce tabou a pesé très lourdement. Comme le

reconnaissait le quotidien « Le Monde », le 5 février 1999, dans un éditorial intitulé « Notre mémoire algérienne » :

« Faute d'être assumé dans la clarté, son passé continue de miner le présent de la France? Le passé algérien de la France doit être totalement mis au jour. Les archives, toutes les archives, ouvertes. Car aimer la France, conforter son identité, construire son avenir, ce n'est pas seulement se rappeler la grandeur perdue. C'est aussi, sinon surtout, se souvenir du mal qui a pu être fait en son nom ».

« Le Monde » fut un des rares journaux français à informer en son temps ses lecteurs du recours intensif à la torture en Algérie. La correspondance d'Hubert Beuve-Méry, durant l'année 1956, adressée à Robert Lacoste, ministre-résident en Algérie, montre que le directeur-fondateur du « Monde » essayait aussi d'alerter et de sensibiliser les principaux hommes politiques de l'époque. « Je ne puis éviter de parler de Gestapo », écrivait-il, avant de conclure que cette pratique était « une honte pour le pays de la Révolution française et de l'affaire Dreyfus ». En 1957, « Le Monde » publiait un appel contre la torture lancé par Pierre-Henri Simon. Ces articles firent scandale et heurtèrent nombre de lecteurs du « Monde ».

D'autres journaux condamnèrent la « sale guerre » d'Algérie, en particulier « France-Observateur », qui publia le 13 janvier 1955 un article de Claude Bourdet intitulé « votre Gestapo d'Algérie », et « L'Express », qui deux jours plus tard, fit paraître un texte de François Mauriac, « La Question ».

En 2001, cinquante plus tard, « Le Monde » considère que c'est ce même combat qu'il reprend et prolonge, en ouvrant largement ses colonnes, à tous ceux qui veulent témoigner contre la torture en Algérie et aussi à ceux qui reconnaissent l'avoir pratiquée, à l'image de ce témoignage tardif du général Paul Aussaresses qui a fait couler beaucoup d'encre, tortionnaire qui vient d'être condamné à une simple amende pour apologie de la torture, suite à la publication d'un livre ( « Services spéciaux / Algérie 1955-1957 », éditions Perrin, 2001). Même si les pairs de ce dernier, considèrent qu'il leur a tiré une balle dans le pied, ils ont été 490 généraux à signer, en janvier 2002, un « Manifeste », lancé par l'Association de soutien à l'armée française, où ils affirment notamment que « Ce qui a caractérisé l'action de l'armée en Algérie, ce fut sa lutte contre toutes les formes de torture, d'assassinat, de crimes idéologiquement voulus et méthodiquement organisés » ! Parmi les signataires de ce document, nous retrouvons quatre anciens chefs d'Etat-major. Cet appel signe comme un avertissement à ne pas trop remuer la « sale guerre » menée en Algérie.

### Les débats en Algérie

La presse écrite algérienne, essentiellement de statut privé ? les médias gouvernementaux continuent de garder le silence ? a abondamment traité ces dernières années de questions liées à la guerre d'Algérie, en publiant de nombreux témoignages d'acteurs, de victimes et de leurs proches, ainsi que des interviews d'historiens, français et algériens. Les sujets évoqués portaient tant sur les graves dérives et les crimes commis dont celui de la torture ?uvre des militaires français, que la guerre d'Algérie du côté des Algériens, à travers les exactions commises par les chefs du FLNet de l'armée algérienne, par des purges internes et des liquidations que des massacres contre des populations innocentes, aspects encore tabous et que l'histoire officielle enseignée dans les écoles continue d'ignorer.

Les débats en France, notamment ces deux dernières années, tant sur les atrocités commises durant cette guerre, que sur les tentatives de les sortir de l'oubli, largement repris par la presse française (notamment les chaînes de télévision largement captées en Algérie, par le satellite) ont eu un écho important auprès de l'opinion publique algérienne mais essentiellement celle des générations qui ont connu la guerre. Les générations de l'après-indépendance se sentent moins concernées. Auprès des anciens émigrés, la célébration par la mairie de Paris en octobre dernier, des tragiques événements d'octobre 1961, où lors de manifestations

d'Algériens à Paris furent tués par la police du préfet Papon 200 d'entre eux, a été particulièrement appréciée.

Du côté des autorités officielles algériennes, aucune réaction n'a été enregistrée par rapport à tous ces débats et aux déclarations en France, qu'elles émanent d'anciens tortionnaires, d'anciens chefs militaires ou des officiels français. Il est vrai que les dirigeants algériens ? tous ceux qui se sont succédé au pouvoir depuis l'indépendance, sont très mal placés pour ouvrir les dossiers brûlants de la guerre d'Algérie, encore moins celui de la torture. Gisèle Halimi, ancienne avocate du FLN pendant la guerre, explique ce silence ? dans un entretien au quotidien algérien « El watan » (édition du 27 juin 2001) ? par le fait que les Algériens :

« ne tiennent pas à rouvrir leurs propres archives, non pas seulement pour les exactions qui ont été commises aussi par le FLN, il y en a dans toute guerre révolutionnaire, mais pour des raisons, selon moi, intérieures. C'est-à-dire qu'il y a eu entre les différents courants de la résistance algérienne des liquidations internes, des exécutions sommaires. Il y a eu un jeu de pouvoir, un rapport de force qui a évolué. Donc tout cela serait remis au jour si on ouvrait les archives complètement? Si l'on veut compléter l'écriture à la fois historique et politique de la guerre d'Algérie, il faut que les archives algériennes soient également ouvertes ».

Les nouvelles générations, des deux côtés de la Méditerranée, ont une vision plus sereine et détachée des événements liés à la colonisation et à la guerre d'Algérie. Si elles ne manifestent pas le même intérêt que les générations de la guerre, cet intérêt n'en est pas moins plus qualitatif et moins passionné. C'est Nelson Mandela qui écrivait : « L'expérience des autres nous a appris que les nations qui ne s'occupent pas de leur passé sont hantées par lui pendant des générations ».

Djilali Hadjadj : médecin de formation. journaliste en Algérie, actuellement au quotidien Le soir d'Algérie. Écrit aussi dans des journaux en Europe et collabore au Monde Diplomatique. A publié un livre Corruption et démocratie en Algérie, Éditions La dispute (Paris), en 1999 et 2001. Vit et travaille en Algérie.